



## Plan de Protection Première Classe

Votre Mercedes-Benz a été conçue et fabriquée avec précision afin de vous offrir des années de conduite exceptionnelle. Vous pouvez aider à protéger votre véhicule grâce à de nombreux produits de protection, en plus de vous offrir tranquillité d'esprit, commodité et sécurité. Choisissez les options qui vous conviennent et soyez assuré de pouvoir conduire en toute confiance pour les années à venir. Parlez à votre concessionnaire Mercedes-Benz de nos Plans de Protection Première Classe aujourd'hui.

Services financiers Mercedes-Benz



# Plan de Protection 3 étoiles Première Classe

## Plafond de garantie

- 15 000 \$

Le Plan de Protection 3 étoiles Première Classe comprend :

 Protection Pneus et Jantes Première Classe avec une limite globale de produit de 8 000\$

---

 Débosselage sans peinture Première Classe<sup>1</sup>

---

 Protection Pare-brise Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$

---

<sup>1</sup> La limite globale du plan de protection 3 étoiles Première Classe est de 15 000 \$. 2 000 \$ plus tout solde inutilisé des limites globales des produits Pneus et jantes et /ou Pare-brise Première Classe peut être utilisés pour le Débosselage sans peinture Première Classe.



# Plan de Protection 4 étoiles Première Classe

## Plafond de garantie

- 15 000 \$

Le Plan de Protection 4 étoiles Première Classe comprend :

 Débosselage sans peinture Première Classe<sup>1</sup>

---

 Protection pour l'intérieur Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$

---

 Protection pour clés Première Classe<sup>1</sup>

---

 Protection Pare-brise Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$

---

<sup>1</sup> La limite globale du plan de protection 4 étoiles Première Classe est de 15 000 \$. 5 000 \$ peut être utilisé pour le Débosselage sans peinture Première Classe et/ou Protection des clés Première Classe, plus tout solde inutilisé de la limite globale des produits de Protection pour l'intérieur et/ou Pare-brise Première Classe peut également être utilisé pour le Débosselage sans peinture et/ou Protection des clés.

# Plan de Protection 5 étoiles Première Classe

## Plafond de garantie

- 20 000 \$

Le Plan de Protection 5 étoiles Première Classe comprend :

-  Protection Pneus et Jantes Première Classe avec une limite globale de produit de 8 000\$
-  Débosselage sans peinture Première Classe<sup>1</sup>
-  Protection pour l'intérieur Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$
-  Protection pour clés Première Classe<sup>1</sup>
-  Protection Pare-brise Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$

<sup>1</sup> La limite globale du plan de protection est de 20 000 \$. 2 000 \$ peut être utilisé pour le Débosselage sans peinture Première Classe et/ou Protection des clés Première Classe, plus tout solde inutilisé de la limite globale des produits de Protection pour l'intérieur, Pare-brise ou Pneus et Jantes Première Classe peut également être utilisé pour le Débosselage sans peinture et/ou Protection des clés.

# Plan de Protection 5 étoiles Première Classe avec réparation cosmétique

## Plafond de garantie

- 25 000 \$

Le Plan de Protection 5 étoiles Première Classe comprend :

-  Protection Pneus et Jantes avec réparation cosmétique Première Classe avec une limite globale de produit de 10 000\$

---

-  Débosselage sans peinture Première Classe<sup>1</sup>

---

-  Protection pour l'intérieur Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$

---

-  Protection pour clés Première Classe<sup>1</sup>

---

-  Protection Pare-brise Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$

---

<sup>1</sup> La limite globale du plan de protection est de 25 000 \$. 5 000 \$ peut être utilisé pour le Débosselage sans peinture Première Classe et/ou Protection des clés Première Classe, plus tout solde inutilisé de la limite globale des produits de Protection pour l'intérieur, Pare-brise ou Pneus et jantes avec réparation cosmétique Première Classe peut également être utilisé pour le Débosselage sans peinture et/ou Protection des clés.





# Protection de l'Apparence Première Classe

## Plafond de garantie

- 10 000 \$ pour le Plan de Protection de l'Apparence Première Classe.
- 5 000 \$ pour le Plan de Protection pour l'extérieur Première Classe acheté séparément.

Le Plan de Protection de l'Apparence Première Classe comprend :

 Protection pour l'intérieur Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$<sup>1</sup>

 Protection pour l'extérieur Première Classe avec une limite globale de produit de 5 000\$<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le plan de Protection de l'Apparence Première Classe ne permet pas le transfert d'une partie inutilisée des limites globales de produit entre la Protection pour l'intérieur Première Classe et la Protection pour l'extérieur Première Classe.



# Protection pour l'intérieur Première Classe<sup>†</sup>

## Une protection dans les moindres détails.

De nos jours, nous faisons bien plus que simplement conduire nos véhicules. Les collations, les boissons, les enfants et les animaux augmentent les risques de dégâts et de taches désagréables qui affectent l'apparence de votre nouvelle Mercedes-Benz.

La Protection pour l'intérieur Première Classe utilise un traitement unique à base d'eau qui recouvre les surfaces intérieures de votre véhicule d'une couche invisible qui réduit le risque de pénétration des taches en gardant les déversements sur la surface. Cette protection ne fait pas que préserver l'intérieur; elle permet également de conserver l'équilibre naturel du taux d'humidité requis pour préserver la souplesse du cuir et l'empêcher de s'assécher et de se fissurer.

## Quelle est la couverture offerte?

Protection pour l'intérieur : protège les tissus traités et le cuir ainsi que la garniture de toit contre les taches de tous les jours et le transfert de teinture sur les surfaces assises. La protection pour l'intérieur est assortie d'une garantie de 10 ans.

- Aucune limite au nombre de réclamations.
- Aucune restriction en matière de kilométrage.
- Aucune franchise.

<sup>†</sup> Ne peut pas être achetée séparément.



# Protection pour l'extérieur Première Classe<sup>†</sup>

## Pour une beauté de longue durée

La finition de la peinture Mercedes-Benz est parmi les meilleures au monde. Les meilleures finitions méritent la meilleure protection.

La Protection pour l'extérieur Première Classe est un traitement céramique de protection de la peinture à deux composants à liaison covalente unique en son genre. Il s'agit de la barrière protectrice permanente la plus avancée qui soit entre les conditions météorologiques et la peinture extérieure de votre véhicule. Le revêtement invisible complexe met en valeur et prolonge l'allure de salle d'exposition de votre Mercedes-Benz.

La Protection pour l'extérieur est disponible en :

- Céramique au fini brillant
- Céramique au fini mat

## Quelle est la couverture offerte?

- Couverture extérieure : protège contre les dommages causés par l'exposition au soleil, les pluies acides, l'eau dure, les produits de dégivrage et les peintures en aérosol ou les peintures routières.
- Plafond de réclamation de 5 000 \$ pendant la durée du contrat pour le Plan de Protection pour l'extérieur acheté séparément.
- Aucune franchise

<sup>†</sup> Disponible sur les véhicules neufs uniquement (les qualifications correspondent à l'année modèle actuelle plus 2 années modèles ou plus récentes).



# Protection Pneus et Jantes Première Classe

## Gardez vos roues en état de rouler

Avec la Protection Pneus et Jantes, vous êtes couvert pour la réparation ou le remplacement de vos pneus et jantes en cas de dommages causés par les dangers de la route.

### Quelle est la couverture offerte?

- Les réparations ou le remplacement du pneu en cas de dommages structurels causés par les dangers de la route comme la vitre, le métal, les nids de poule, les débris, les clous, etc.
- Réparation ou remplacement d'une jante endommagée (fissurée, pliée) par les dangers de la route.
- Une réparation par pneu, si les réparations peuvent être effectuées en toute sécurité<sup>1</sup>.
- Couvre les coûts approuvés pour le remplacement des pneus et des jantes, y compris les taxes, la main-d'œuvre, les frais d'installation et d'équilibrage, les tiges de soupape, les frais de gestion environnementale/d'élimination et les dépenses de remorquage jusqu'à concurrence de 100 \$.
- Couvre les pneus et jantes d'hiver approuvés en usine.
- Remboursement pour véhicule de location jusqu'à 50 \$ par jour pour un maximum de 3 jours.
- 50 \$ par jour pour la nourriture et l'hébergement pour un maximum de 3 jours.

<sup>1</sup> Tous les pneus RunFlat (utilisation à plat) et tous les pneus d'un véhicule électrique à batterie sont exclus.



# Protection Pneus et Jantes avec réparation cosmétique Première Classe

## En plus des éléments couverts par le Plan de Protection Pneus et Jantes Première Classe.

- Couvre 200 \$ par occurrence de dommages cosmétiques aux jantes<sup>1</sup> dus à des éraflures, égratignures et rayures causées par un risque routier valide<sup>2</sup>. Maximum de 4 réparations par plan.

La Protection Pneus et Jantes Première Classe et la Protection Pneus et Jantes avec réparation cosmétique sont disponibles à l'achat en tant que produit de protection autonome.

<sup>1</sup> Les réparations de jantes bicolores des classes G et S sont limitées à une réclamation maximale de 350 \$ par réclamation.

<sup>2</sup> Les risques routiers valides sont définis dans le contrat de service du plan de protection Première Classe de Services financiers Mercedes-Benz (« accord »).



# Débosselage sans peinture Première Classe<sup>†</sup>

## Protégez-vous des problèmes de stationnement

Le Débosselage sans peinture Première Classe répare les imperfections inesthétiques. Le processus de réparation de bosses et de marques élimine en permanence les bosses et les marques mineures des portières sans nuire au fini réalisé en usine de votre véhicule.

### Quelle est la couverture offerte?

- Réparation des bosses et des marques d'un diamètre de moins de 4 po causées par la conduite de tous les jours.
- Élimine les imperfections inévitables et inesthétiques.
- Conserve l'apparence d'origine de votre véhicule.

<sup>†</sup> Non disponible à l'achat en tant que produit autonome.



# Protection Pare-brise Première Classe<sup>†</sup>

## Une protection visible

Vous ne pouvez pas conduire en sécurité si vous ne pouvez pas voir à travers votre Pare-brise. Procurez-vous une couverture pour les réparations ou le remplacement du Pare-brise avant de votre Mercedes-Benz, y compris les éclats et les fissures causés par les roches et autres débris routiers.

## Quelle est la couverture offerte?

- Seul le Pare-brise avant est couvert.
- Les réparations de fissures ou d'éclats mineurs sont couvertes.
- Remplacement du Pare-brise lorsque celui-ci ne peut être réparé.
- Remplacement par une vitre d'origine de l'usine Mercedes-Benz seulement.
- 1 000 \$ pour la franchise de l'assurance primaire du client par réclamation.
- Plafond de réclamation de 5 000 \$ pendant la durée du contrat.

<sup>†</sup> Non disponible à l'achat en tant que produit autonome.



# Protection pour clés Première Classe<sup>†</sup>

## La clé de la tranquillité d'esprit

Elle est petite, mais puissante, et votre véhicule ne démarrera pas sans elle. Votre clé Mercedes-Benz possède une technologie importante et elle constitue un élément essentiel de la conduite. La perte de votre clé intelligente ou des dommages à celle-ci vous rappelle rapidement l'importance de ce petit objet pour votre véhicule. Nous prendrons en charge les frais de remplacement de votre clé si elle est perdue, volée ou endommagée. Vous recevrez également de l'assistance en cas de problèmes de clé urgents pour vous permettre de reprendre la route le plus rapidement possible.

### Quelle est la couverture offerte?

- 900 \$ par année pour le remplacement de la clé.
- Indemnité de remplacement pour d'autres clés non programmables se trouvant sur le porte-clés, comme des clés de VR/remorque ou de maison/bureau, à concurrence de 250 \$ par réclamation.
- Remboursement pour le remorquage jusqu'à 100 \$ par réclamation.
- Remboursement pour les taxis/véhicules de location/transports en commun jusqu'à un maximum de 75 \$ par réclamation.

<sup>†</sup> Non disponible à l'achat en tant que produit autonome.



<https://www.mercedes-benz.ca/fr/home>

La couverture pourrait faire l'objet d'exclusions et de restrictions. Consultez l'Entente (telle que définie ci-dessous) pour les détails spécifiques à la couverture.

Le Plan de Protection Première Classe offert par Services financiers Mercedes-Benz est en option et ne constitue pas une assurance. Toutes les transactions en lien avec le Plan de Protection Première Classe en option de Services financiers Mercedes-Benz sont régies exclusivement par les dispositions Contrat d'entretien du Plan de Protection Première Classe de Services financiers Mercedes-Benz (l'« Entente »). Ce document fournit de l'information générale à propos du Plan de Protection Première Classe de Services financiers Mercedes-Benz et ne devrait pas être considéré exclusivement lors de l'achat d'une couverture. Veuillez vous reporter à l'Entente pour les termes et les détails spécifiques à la couverture, y compris les restrictions et les exclusions. La couverture peut varier d'une province à l'autre. Veuillez consulter votre concessionnaire pour en savoir plus. Le fournisseur du Plan de protection à couvertures multiples Première Classe (le « Contrat ») de Services financiers Mercedes-Benz est la Corporation de Services financiers Mercedes-Benz Canada, 2680 Matheson Blvd. E, Suite 500, Mississauga, ON L4W 0A5. L'administrateur du Plan de Protection Première Classe de Services financiers Mercedes-Benz est l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. 988 West Broadway Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 5H6, numéro sans frais : 1-833-586-2205. Droit d'auteur 2024 Services financiers Mercedes-Benz. Tous droits réservés, à l'exception de ce qui est signalé ci-après. La totalité du texte, des images, des graphiques et d'autres matériels contenus dans ce document est soumise aux droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle de Services financiers Mercedes-Benz. Ce matériel ne peut pas être reproduit, distribué ou modifié sans l'autorisation explicite par écrit de Services financiers Mercedes-Benz. L'information contenue dans ce document est présentée « telle quelle » sans garantie de quelque sorte que ce soit et à titre informatif uniquement et n'est pas destinée à offrir des conseils particuliers de nature financière ou juridique ou en matière de finances, de placements ou d'impôts, et ne devrait pas être considérée comme telle. Services financiers Mercedes-Benz et ses entreprises affiliées ne sont pas responsables de quelque façon que ce soit de dommages résultant de votre utilisation de ce document ou de l'information qu'il contient. L'information fournie dans ce document et son contenu pourrait être modifiée en tout temps sans préavis. Tous les produits et services offerts par Services financiers Mercedes-Benz et ses entreprises affiliées sont soumis aux termes des ententes constitutives applicables. Toutes les images de véhicules sont sous droit d'auteur de Mercedes-Benz Canada Inc. 2024 et utilisées avec autorisation par Services financiers Mercedes-Benz. Sauf disposition contraire, toutes les marques de commerce affichées dans ce dépliant sont détenues ou soumises aux droits de marques de commerce affichées dans ce dépliant sont détenues ou soumises aux droits de marques de commerce de Mercedes-Benz AG et utilisées au Canada avec autorisation par Services financiers Mercedes-Benz.